

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Préambule

La boutique en ligne du site [japopieces.fr](http://japopieces.fr) a été mise en place par la société **JAPOPIECES – SELECTION TECHNIQUE**, qui est l'exploitante de ce site

Toute prise de commande au titre d'un produit figurant au sein de la boutique en ligne du site web [www.japopieces.fr](http://www.japopieces.fr) suppose la consultation et l'acceptation préalable des présentes conditions générales.

En conséquence, le consommateur reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où le client souhaite commander en ligne les produits présentés dans le cadre de la boutique du site web.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** conseille au consommateur de sauvegarder et/ou d'imprimer les présentes conditions générales de vente pour une conservation sûre et durable, lui permettant de pouvoir les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat si besoin était.

La boutique en ligne mise en place par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** dans le cadre du site web mentionne les informations suivantes :

- Mentions légales permettant une identification précise de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**
- Présentation des caractéristiques essentielles des biens proposés;
- Indication, en monnaie française du prix des biens et/ou des prestations de service, ainsi que, le cas échéant, des frais de livraison ;
- Indication des modalités de paiement, de livraison, ou d'exécution;
- L'existence d'un droit de rétractation;
- La durée de validité de l'offre et du prix;

L'ensemble de ces informations sont présentées en langue française. Le consommateur déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.

## Article 1 : Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, le consommateur est réputé accepter sans réserve l'intégralité des dispositions prévues dans ces conditions générales. Les présentes conditions générales s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles applicables sur le site.

## Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de biens et services proposés par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** au consommateur.

## Article 3 : La commande

La commande est formée par les documents contractuels suivants, présentés par ordre hiérarchique croissant :  
Le bon de commande/la facture.  
La confirmation de commande  
Les présentes conditions générales;  
Les conditions de vente spécifiques  
En cas de contradiction entre les différents documents, c'est le document de rang supérieur qui prévaut.

## Article 4 : Entrée en vigueur - durée

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date d'acceptation de la commande.  
Les présentes conditions générales sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des biens et services souscrits, jusqu'à l'extinction des garanties et obligations dues par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**.  
**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. En ce cas, seules les conditions générales de vente en vigueur lors de la prise de commande seront alors applicables.

## Article 5 : Signature électronique

Le "double clic" du consommateur au titre du bon de commande constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite.

Le double clic et l'acceptation des conditions générales de vente (case à cocher) constituent une acceptation irrévocable et sans réserve de la commande par le consommateur.

#### **Article 6 : Confirmation de commande**

Les informations contractuelles feront l'objet d'une confirmation par voie d'e-mail en temps utile et au plus tard au moment de la livraison/mise à disposition, à l'adresse indiquée par le consommateur au sein du bon de commande. **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** invite le consommateur à imprimer et/ou archiver sur un support fiable et durable cette confirmation de commande, et ce, à titre de preuve si besoin était.

#### **Article 7 : Preuve de la transaction**

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

L'archivage des factures par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve pendant le temps des garanties commerciales des achats.

#### **Article 8 : Informations sur les produits**

**8-a : JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** présente sur son site web les produits à vendre avec les caractéristiques nécessaires conformément à l'article L 111-1 du Code de la consommation, permettant au consommateur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits qu'il souhaite acheter. Bien que non-contractuelles, les photos des produits présentées sur le site internet doivent permettre au consommateur de bien identifier sa demande.

En cas de doute le service technique de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** est à sa disposition par mail à l'adresse : [contact@japopieces.fr](mailto:contact@japopieces.fr)

Une copie de la carte grise du véhicule envoyée à cette même adresse pourra être nécessaire à la bonne identification du véhicule.

En cas d'erreur d'affectation du produit non imputable à **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** une demande de retour pour échange de pièce devra être déposée par lettre ou e-mail.

Un numéro d'accord de retour sera alors communiqué pour être apposé de manière bien visible sur le colis qui devra être expédié à l'adresse indiquée sur ce même courrier d'acceptation.

Sauf accord préalable ou geste commercial, les frais de retour seront à la charge de l'acheteur.

Du fait de la multiplicité de nos plates-formes de distribution, tout colis expédié sans cet accord sera systématiquement refusé au transporteur qui le retournera à l'expéditeur à ses frais.

**8-b :** Les offres présentées par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles.

Les quantités des produits disponibles notifiées par la mention « **en stock** » sur le site internet ne peuvent tenir compte des commandes en cours, en particulier pour les commandes payées par chèque bancaires et expédiées par courrier postal.

En cas de rupture accidentelle de stock, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** s'efforcera de réapprovisionner le produit manquant dans les meilleurs délais. Un e-mail de notification sera transmis à l'acheteur qui pourra décider de l'envoi partiel de sa commande. Le reliquat de commande lui sera expédié **franco de port** dès disponibilité, par colis spécial express à l'adresse de son choix.

#### **Article 9 : Prix**

Tous les prix des produits et services proposés à la vente sont exprimés en Euro.

Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiqués avant la validation de la commande.

Les prix tiennent compte de la T.V.A. applicable au jour de la commande. Tout changement du taux applicable T.V.A. sera automatiquement répercuté sur le prix des produits de la boutique en ligne.

Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande. A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

Les prix publics et pictogrammes de réduction sont arrondis et donnés à titre purement indicatifs.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande sous réserve de la disponibilité des produits à cette date.

#### **Article 10 : Mode de paiement**

Pour régler sa commande, le consommateur dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement présentés lors de la confirmation de commande (page livraison et paiement).

Le consommateur garantit **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la commande.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non paiement ou rejet du chèque par la banque.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** a mis en place une procédure de vérification des commandes destinée à assurer qu'aucune personne n'utilise les coordonnées bancaires d'une autre personne à son insu. Dans le cadre de cette vérification, il sera demandé au client d'adresser par fax ou par e-mail à **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et ce, aussi bien pour le client ayant passé la commande que pour la personne indiquée comme destinataire de la livraison. (Pour les personnes morales, il sera demandé un extrait KBIS de moins de 3 mois). La commande ne sera validée qu'après réception et vérification des pièces envoyées par les services de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**.

#### **Article 11 : Disponibilité des produits**

La commande sera exécutée au plus tard dans un délai de 30 jours à compter du jour suivant celui où le consommateur a passé sa commande.

Toutefois, en cas d'indisponibilité du produit commandé, notamment du fait de nos fournisseurs, ou dans le cas de l'article 8-b, le consommateur en sera informé au plus tôt.

Dans un tel cas, le consommateur aura alors le choix de demander soit l'annulation de la commande et le remboursement des sommes versées dans les 30 jours au plus tard de leur versement, la demande d'annulation se fait par e-mail à [contact@japopieces.fr](mailto:contact@japopieces.fr), soit d'accepter les délais de livraison communiqués par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**.

#### **Article 12 : Contrôle anti fraudes**

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**, en collaboration avec **XXXXXX**, contrôle toutes les commandes qui ont été validées sur son site. Ces contrôles visent à protéger **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** de pratiques abusives opérées par des fraudeurs.

Pour une commande présentant une adresse de livraison différente de l'adresse de facturation, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** se réserve la faculté de prendre contact avec les deux personnes mentionnées (personne mentionnée à l'adresse de facturation ainsi que celle mentionnée à l'adresse de livraison). Dans le cadre de ces procédures, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** ou toute personne mandatée par elle, se réserve de même la faculté de solliciter du Client les pièces nécessaires à l'exécution de la commande : justificatifs de domicile et de nom du Client mais également ceux de la personne indiquée pour la livraison.


Ces demandes seront faites par courrier électronique et/ou par courrier avec accusé de réception. Les informations en rapport avec votre commande font l'objet d'un traitement automatisé de données dont le responsable est **XXXXXX**. Ce traitement automatisé de données a pour finalité de définir un niveau d'analyse d'une transaction et de lutter contre la fraude à la carte bancaire. **XXXXXX** et **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** sont les destinataires des données en rapport avec votre commande. La non-transmission des données en rapport avec votre commande empêche la réalisation et l'analyse de votre transaction. La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec votre commande associé à cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par **XXXXXX**. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de votre identité, à **XXXXXX** - Service Informatique et Libertés - Traitements n°773061 et n°1080905 22 rue Drouot - 75009 PARIS.

#### **Article 13 : Modalités de livraison - Délivrance de la commande**

**13.1 JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE propose 4 modes de transport/délivrance adaptés en fonction des spécificités des produits commandés.**

Livraison des produits dits « encombrants » (le poids du produit dépasse généralement 30 kg) sur toute la France métropolitaine (hors Corse).

Le partenaire  **SCHENKER-JOYAU** de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** prend contact avec le consommateur pour convenir d'une date de rendez-vous. Le produit commandé est livré à l'adresse de livraison renseignée lors de la commande. Cette livraison comprend le dépôt du produit dans la pièce et à l'emplacement souhaités par le consommateur.

L'attention du consommateur est attirée sur le fait qu'il est de son ressort d'apprécier la faisabilité de la livraison et du dépôt, c'est-à-dire que le lieu de livraison doit être facile d'accès, compatible avec la réception du produit (dimensions des portes, des escaliers). Il est également de son ressort d'indiquer lors de la commande, les particularités d'accès (ascenseur, code d'accès...).

Le consommateur est seul responsable d'un défaut de livraison et/ou de dépôt, dû à un manque d'indications lors de la commande.

En cas de défauts apparents, l'acheteur a intérêt à les faire constater par écrit par le livreur lors de l'enlèvement ou de la livraison.

La liste des produits encombrants est la suivante :

- Kit culasses avec notamment les culasses en fonte
- Les lames de ressorts (expédiées sur palette)
- Les kits suspension (expédiés sur palette)
- Les moteurs, blocs embiellés et blocs nus
- 
- 
- 
- 
- et en règle générale tous les colis simples ou multiples dont le poids total dépasse 30kg.

Livraison des produits non encombrants (poids du produit inférieur à 30 kg) sur toute la France métropolitaine (Corse comprise).

Ces produits sont livrés à l'adresse de livraison renseignée lors de la commande. Les produits sont livrés au seuil de l'habitation, c'est-à-dire à la porte de la maison du destinataire ou au pied de son immeuble en cas d'appartement. Cette livraison n'inclut ni prise de rendez-vous avec le livreur, ni installation, ni mise en service.

Enlèvement dans un Point relais : Pour les produits de moins de 10 kg sur toute la France métropolitaine (Corse comprise). Ces produits peuvent être enlevés en Point Relais, uniquement si le consommateur a sélectionné ce choix lors de la passation de sa commande. Le Point Relais le plus proche de l'adresse de livraison sera annoncé lors de la prise de commande.

### *13.2 Les dispositions communes aux modes de livraison/délivrance ci-avant développés.*

Les frais d'envoi sont facturés sur la base réelle du poids des colis commandés. Leurs montants sont indiqués au consommateur lors de la commande et dans tous les cas, avant validation de la commande.

Les délais s'entendent en jours ouvrés et correspondent à des délais moyens de préparation et d'acheminement de la commande en France Métropolitaine.

Les délais de livraison et d'enlèvement courent à compter de la confirmation de la commande par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**, laquelle acceptation sera formalisée par l'envoi d'un message électronique à l'attention du consommateur l'informant notamment de l'état de sa commande en cours de préparation.

### *13.3 Les dispositions propres aux produits livrables.*

Les produits sont livrés à l'adresse indiqués par le consommateur lors de la commande, et uniquement en France métropolitaine.

En cas d'articles livrables à des dates différentes au regard de la disponibilité des produits commandés, le délai de livraison annoncé sera calculé sur le délai le plus long. **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** se réserve toutefois la faculté de pouvoir fractionner la commande en plusieurs livraisons, étant entendu que ce fractionnement interviendra sans coût supplémentaire pour le consommateur.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** ne saurait être tenue responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement. Le délai maximum de livraison est de 30 jours. En cas de retard d'expédition, la commande ne sera pas annulée. **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** informera le consommateur de ce retard par mail. Le consommateur pourra en ce cas décider d'annuler sa commande. Dans l'hypothèse où la commande n'aurait pas encore été expédiée lors de la réception de l'avis d'annulation du consommateur, la livraison sera alors bloquée et le consommateur remboursé des sommes éventuellement débitées dans les 15 jours suivant la réception dudit avis d'annulation. Dans l'hypothèse où cette dernière aurait été expédiée, le consommateur disposera toujours de la faculté d'annuler sa commande en refusant le colis. En ce cas, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** procédera au remboursement des produits ainsi que des frais de retour dans les 15 jours suivants sa réception du retour du colis refusé complet et dans son état d'origine.

En cas d'absence du consommateur lors de la livraison d'un colis, un avis de passage sera laissé à son attention. Le colis d'un produit « non encombrant » lui sera représenté jusqu'à 3 fois dans un délai ouvré de 10 jours à compter du premier avis de passage. Le colis d'un produit « encombrant » lui sera représenté une seule fois après qu'un nouveau rendez-vous soit établi avec le Partenaire de Transport, dans un délai ouvré de 20 jours maximum à compter du premier avis de passage.

### *13.4 Les dispositions propres aux produits à retirer en Points Relais ou au point de retrait JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE.*

La mise à disposition du produit au Point Relais ou au point de retrait est communiquée au consommateur par e-mail. A compter de ce message, le consommateur dispose d'un délai de 10 jours ouvrables pour retirer son produit.

### *13.5 Les dispositions communes quelque soit le produit.*



**ATTENTION : Le consommateur est tenu de vérifier l'état de l'emballage ainsi que les produits lors de la livraison.**



**ATTENTION : Si votre colis était manifestement endommagé à la livraison, refusez-le. Ne signez pas le bon de livraison sans émettre de réserves précises.**

Faute de réception du produit par le consommateur à l'expiration de ces délais pour cause d'absence ou de non retrait, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** se réserve le droit de récupérer la marchandise. Après contact avec le consommateur, soit par téléphone, soit par courrier électronique, la commande sera en accord des Parties, soit annulée

et **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** procédera alors au remboursement du produit par crédit sur le compte bancaire du consommateur ou par chèque dans un délai de 30 jours à compter de la réception du produit en retour, déduction faite des frais de transport restant à la charge du consommateur, soit réexpédiée à l'adresse de livraison (ou point de relais/retrait) avec de nouveaux frais de port à la charge du consommateur. Si le consommateur ne répond pas dans un délai de 10 jours à compter de l'envoi du courrier électronique, la commande sera automatiquement annulée et le colis retourné chez **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**, les frais de transport restant à la charge du consommateur.

Dans tous les cas, dès que l'expédition est réalisée, vous recevez immédiatement un mail vous en informant. Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le consommateur sur le bon de commande et uniquement en France métropolitaine.

Les délais de livraison sont de 24 à 48h via Chronopost et de 48 à 96h via Colissimo en période ordinaire, mais peuvent atteindre 4 à 10 jours en période promotionnelle suivant le nombre de commandes.

Le consommateur est tenu de vérifier l'état de l'emballage de la marchandise à la livraison et de signaler les dommages dus au transporteur sur le bon de livraison, ainsi qu'à **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**, dans un délai de 48H.

ATTENTION : Si votre colis était manifestement endommagé à la livraison, refusez-le. Ne signez pas le bon de livraison et refusez la livraison. Ceci vous évitera de payer des frais de retour.

Remarque sur la livraison :

- les livraisons refusées ou à une adresse erronée feront l'objet d'une nouvelle livraison à condition de paiement de nouveaux frais de port.
- Le transporteur ne se présentera qu'une fois (voire 2) à l'adresse du domicile spécifié. En cas d'absence, le consommateur devra retirer le colis. Sur l'agence du transporteur.
- Les délais de livraisons ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit au client d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts.
- En cas de non réception d'un colis dans les délais indiqués, une enquête est menée auprès du transporteur et peut prendre plusieurs jours (ex : 21 jours chez la Poste, 15 jours sur Chronopost). Durant cette période, aucun remboursement ou renvoi ne pourra être effectué.

#### **Article 14 : Problèmes de livraison du fait du transporteur**

Toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant, colis endommagé, produit cassé...) devra être impérativement indiquée sur le bon de livraison sous forme de "réserves manuscrites", accompagnée de la signature du consommateur. Le consommateur devra parallèlement confirmer cette anomalie en adressant au transporteur dans les 72H suivant la date de livraison un courrier recommandé avec accusé de réception exposant lesdites réclamations. Le consommateur devra transmettre copie de ce courrier par fax, e-mail ou par simple courrier à : **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**.

#### **Article 15 : Erreurs de livraison**

15-a : Le consommateur devra formuler auprès de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande.

15-b : La formulation de cette réclamation auprès de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** pourra être faite sous forme de: courrier électronique [contact@japopieces.fr](mailto:contact@japopieces.fr) ,

15-c : Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** de toute responsabilité vis à vis du consommateur.

15-d : A réception de la réclamation, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** attribuera un numéro d'échange du ou des produit(s) concerné(s) et le communiquera par e-mail, par fax ou par téléphone au consommateur. L'échange d'un produit ne peut avoir lieu qu'après l'attribution au consommateur d'un numéro d'échange selon la démarche présentée ci-dessus.

15-e : En cas d'erreur de livraison ou d'échange, tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné à **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** dans son ensemble et dans son emballage d'origine, en Colissimo Recommandé, à l'adresse de la plate-forme de distribution **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** préalablement communiquée.

Pour être accepté, tout retour devra être signalé au préalable au Service Client de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** et l'étiquette de retour fournie par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** devra être apposée sur le colis.

Les frais d'envoi sont à la charge du consommateur, sauf accord préalable de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**.

#### **Article 16 : Garantie des produits**

##### *16.1 Garantie légale :*

Indépendamment de la garantie contractuelle des produits, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat dans les conditions prévues aux articles L.211-1 du suivants du code de la consommation et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

Art. L.211-4 du code de la consommation :

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Art. L.211-5 du code de la consommation :

« Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Art. L.211-12 du code de la consommation :

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Art. 1641 du code civil :

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Art. 1648 alinéa 1er du code civil :

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Nota – En cas de recherche de solutions amiables préalablement à toute action en justice, il est rappelé qu'elles n'interrompent pas les délais d'action de la garantie légale ni la durée de la garantie contractuelle développée ci-après.

*16.3 En cas d'impossibilité de réparation reconnue par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** et le constructeur. :*

Par impossibilité de réparation, les Parties entendent impossibilité technique (ex : pièce non disponible), et/ou impossibilité économique (coût de la réparation supérieure à la valeur vénale résiduelle du produit).

Ainsi, lorsque votre appareil est reconnu irréparable, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** s'engage, selon le souhait du client, à remplacer votre appareil par un produit identique (neuf ou remis à neuf) si cette référence est encore vendue, ou par un produit de substitution (neuf ou remis à neuf) équivalent en termes de fonction, de qualité et de technicité, ou à vous indemniser sur la base de la valeur initiale de votre matériel sous déduction d'une vétusté déterminée à raison de 1.5% par mois à compter de sa date d'achat, à valoir sur un appareil de remplacement acheté sur [www.japopieces.fr](http://www.japopieces.fr) L'attention du client est attiré sur le fait que grâce aux évolutions du marché, le prix du produit de remplacement pourra être inférieur au prix de son appareil à la date d'achat, mais sera de fonction et de qualité identiques voire supérieures.

#### **16.4 Garantie contractuelle :**

Les pièces et produits vendus par **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** sont réputés comme pièces et produits techniques, requérant par définition une mise en œuvre par une main d'œuvre professionnelle. L'acheteur devra s'assurer que toutes les démarches et procédures ont bien été effectuées, conformément aux règles, usages, et normes en vigueur dans les professions concernées.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** se réserve le droit de réclamer toutes pièces, factures et certificats justifiant de ces capacités et procédures.

Exclusion : tous les frais de déplacement, les frais de main d'œuvre, relatifs ou non à des opérations de maintenance ou d'entretien, tous les frais occasionnés par des pannes ou défauts imputables à une utilisation non conforme aux recommandations du fournisseur, à une mauvaise manipulation, mauvais montage ou négligence de la part des utilisateurs.

#### **Article 17 : Droit de rétractation**

Pour assurer un traitement plus rapide dans le cas d'une rétractation légale de 7 jours, nous invitons nos clients à le signaler au préalable auprès du service client de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** par e-mail ([contact@japopieces.fr](mailto:contact@japopieces.fr)) ou sur l'interface "Mon compte", un numéro de retour sera attribué au produit ainsi qu'une étiquette de retour à imprimer et à coller sur le produit. Le produit devra être retourné par Chronopost, par Colissimo Suivi ou tout autre transporteur muni d'un suivi de l'envoi à une adresse qui sera communiquée lors de la demande de retour.

**Il est impératif de déclarer la demande de retour dans les 7 jours calendaires. Ce délai court à compter du jour de la réception ou du retrait de la commande. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.**

Si ce retour a fait objet d'une déclaration préalable de retour dans les 7 jours, le consommateur dispose d'un délai de 15 jours calendaires pour retourner, à ses frais, les produits faisant l'objet de cette rétractation.

Nous demandons au consommateur de renvoyer les produits dans leur ensemble, dans l'emballage d'origine complet et intact et en parfait état de revente.

Tout produit reçu avec des accessoires manquants sera retourné à l'expéditeur et sera ni remboursé, ni échangé.

Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalités, à l'exception des frais de retour.

En cas d'exercice du droit de rétractation, **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** remboursera le consommateur dans un délai maximum de 30 jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

Le consommateur sera alors remboursé par crédit de son compte bancaire (transaction sécurisée) en cas de paiement par carte bancaire, ou par chèque dans les autres cas. Sur demande un virement bancaire pourra être effectué. Un relevé d'identité bancaire devra être expédié au préalable.

Afin d'apporter un traitement rapide, nous recommandons au consommateur de signaler au préalable auprès du service client de la société **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** par e-mail ([contact@japopieces.fr](mailto:contact@japopieces.fr)) son retour.

Un numéro de retour sera alors attribué au produit et devra être visible sur le produit

Le produit devra alors être retourné par Chronopost, Colissimo suivi ou tout autre transporteur muni d'un suivi de l'envoi à une adresse qui sera communiqué lors de la demande de retour.

Les colis retournés doivent impérativement être accompagnés d'une copie de leur bon de livraison (dûment rempli au verso) avec le motif du retour (en cas de panne, le motif sera précisé).

Après acceptation, le consommateur sera alors remboursé par crédit de son compte **XXXXX** ou par chèque dans les autres cas dans un délai maximal de 30 jours.

### **17 – 2 : Cas particulier des appareils électriques et électroniques :**

En règle générale, les appareils et équipements intégrant pièces ou modules électriques et électroniques ne pourront pas faire l'objet du droit de rétractation de la part des consommateurs.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** justifie cet article par le fait que ces appareillages relèvent d'une technologie de contrôle et de diagnostic ne relevant pas de sa capacité de commerçant distributeur.

Comme stipulé dans l'article 16-4, ce type de pièce technique engage la compétence professionnelle de l'acheteur, tant au niveau du diagnostic de la panne que des moyens et des techniques de remplacement desdites pièces.

### **17 – 3 : Reprise à titre exceptionnel :**

Sous réserve de certaines conditions et à titre commercial, certaines pièces pourront néanmoins faire l'objet d'une demande de retour.

Les dégâts pouvant être provoqués par le non respect de ces règles n'étant pas directement visibles, l'acheteur devra fournir, outre une déclaration sur l'honneur que ces pièces n'ont effectivement pas été montées ou utilisées, que ce soit par lui si son niveau de compétence le permet, ou par son prestataire professionnel ; fournir un rapport de contrôle des dites pièces effectué sur un banc de test homologué par le constructeur.

**JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**, à la réception de celles-ci se réservera alors le choix de reprise des ces pièces. Les frais de retour seront à la charge de l'acheteur.

C'est pour éviter tout litige que **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**

Choisi ce type d'articles et de produits dans la gamme des pièces strictement neuves chez les constructeurs et équipementiers d'origine de celles-ci.

### **Article 19 : Force majeure**

Aucune des deux parties n'aura failli à ses obligations contractuelles, dans la mesure où leur exécution sera retardée, entravée ou empêchée par un cas fortuit ou une force majeure.

Sera considéré comme cas fortuit ou force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourra être empêché par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

La partie touchée par de telles circonstances en avisera l'autre dans les dix jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance.

Les deux parties se rapprocheront alors, dans un délai d'un mois, sauf impossibilité due au cas de force majeure, pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois empêchant l'exécution de la commande, celle-ci pourra être résiliée par la partie lésée.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français :

le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre;

l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

### **Article 20 : Non validation partielle**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

**Article 21 : Non renonciation**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

**Article 22 : Titre**

En cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

**Article 23 : Loi applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fonds comme pour les règles de forme.

En cas de litige ou de réclamation, le consommateur s'adressera en priorité à **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** pour obtenir une solution amiable.

Tout litige relatif au contrat sera de la compétence des tribunaux de Lille.

**Article 24 : Informatique et Libertés**

Les informations qui sont demandées au consommateur sont nécessaires au traitement de sa commande et pourront être communiquées aux partenaires contractuels de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** intervenant dans le cadre de l'exécution de cette commande.

Le consommateur peut écrire à **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE** dont les coordonnées sont au sein de la charte de confidentialité figurant dans le cadre du site web, pour s'opposer à une telle communication, ou pour exercer ses droits d'accès, de rectification à l'égard des informations le concernant et figurant dans les fichiers de **JAPOPIECES - SELECTION TECHNIQUE**, dans les conditions prévues par la loi du 6 janvier 1978.